

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/11/2024 - B2024/064576 - 2014 B 03065 - 522 202 415 - FOND & MAT

"FOND & MAT"

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros

Siège social :

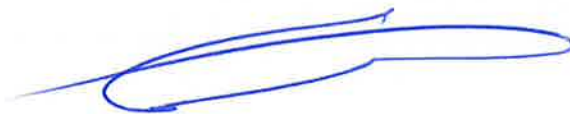
SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE (69610) 101, Route de Saint Genis l'Argentière

522 202 415 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Copie certifiée conforme par le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Copie certifiée conforme par le Président'.

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2				
Adresse de l'entreprise 101 ROUTE DE SAINT GENIS		69610 STE FOY L ARGENTIERE				
Durée de l'exercice précédent* 1 2						
Numéro SIRET* 5 2 2 2 0 2 4 1 5 0 0 0 2 5		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 3				
		N-1 13 0 0 9 2 0 2 2				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
	Frais de développement * CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	10 149	1 432		
	Fonds commercial (1) AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	Terrains AN	AO				
	Constructions AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 515 655	1 108 868	1 406 787	960 275
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	337 611	181 020	156 591	182 878
Immobilisations en cours AV	AW					
Avances et acomptes AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV				
	Créances rattachées à des participations BB	BC				
	Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF	BG				
Autres immobilisations financières* BH	BI	7 720		7 720	7 680	
TOTAL (II) BJ		BK	1 300 037	1 571 098	1 152 264	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
	En cours de production de biens BN	BO				
	En cours de production de services BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis BR	BS				
	Marchandises BT	BU	88 768		88 768	142 674
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 381 559	29 573	2 351 986	1 453 850
	Autres créances (3) BZ	CA	107 567		107 567	543 172
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités CF	CG	228 306		228 306	501 342	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	364 487		364 487	489 701	
TOTAL (III) CJ		CK	29 573	3 141 114	3 130 738	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	1 329 610	4 712 212	4 283 003	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	35 488		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15...000.....)	DA	15 000		15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 500		1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 083 250		1 060 964
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	331 688		322 287
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 431 438	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	865 791		893 951
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	213 681		203 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 632 030		1 458 958
	Dettes fiscales et sociales	DY	559 358		320 877
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	9 914		5 418
	Produits constatés d'avance (4)	EB			1 039
TOTAL (IV)		EC	3 280 774		2 883 253
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 712 212		4 283 003
RENNVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 794 782		2 204 183
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	292 313	FB	FC	292 313	196 327
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF		
		FG	7 398 946	FH	FI	7 398 946	6 366 007
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 691 259	FK	FL	7 691 259	6 562 334
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	6 000	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	188 988	147 914
	Autres produits (1) (11)				FQ	6	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 886 253	6 712 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	176 178	278 655
	Variation de stock (marchandises)*				FT	53 906	(142 674)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	6 055 556	5 288 418
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	15 886	40 419
	Salaires et traitements*				FY	455 603	338 479
	Charges sociales (10)				FZ	130 104	93 549
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	431 060	382 133
					GB		
					GC	29 573	1 146
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE		
	Autres charges (12)				GE	66 076	46 877
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 413 942	6 327 000
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	472 311	385 253
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	28 687	16 256
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	28 687	16 256
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(28 687)	(16 256)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	443 624	368 998

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	78 077		205 793
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	78 077		205 793
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	14 231		539
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	78 081		208 528
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	92 312		209 067
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(14 235)		(3 274)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	97 701		43 437
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	7 964 330		6 918 047
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	7 632 642		6 595 760
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	331 688		322 287
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP	11 050		11 923
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	13 681		9 366
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	122 621		84 375
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										92 311		78 077	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 712 212.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 691 258.96 Euros et dégageant un bénéfice de 331 688.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 149		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765 764		880 520
Installations générales agencements aménagements divers	21 357		7 389
Matériel de transport	285 024		40 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 167		
TOTAL	2 073 311		927 935
Prêts, autres immobilisations financières	7 680		40
TOTAL	7 680		40
TOTAL GENERAL	2 091 140		927 975

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 149	10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		130 629	2 515 655	2 515 655
Installations générales agencements aménagements divers		1 798	26 949	26 949
Matériel de transport		15 554	309 495	309 495
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 167	1 167
TOTAL		147 980	2 853 266	2 853 266
Prêts, autres immobilisations financières			7 720	7 720
TOTAL			7 720	7 720
TOTAL GENERAL		147 980	2 871 135	2 871 135

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 717	1 432		10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	805 489	366 990	63 611	1 108 868
Installations générales agencements aménagements divers	6 759	3 770		10 529
Matériel de transport	117 670	58 634	6 288	170 016
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	241	234		475
TOTAL	930 159	429 628	69 899	1 289 888
TOTAL GENERAL	938 876	431 060	69 899	1 300 037

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 432				
Instal.techniques matériel outillage indus.	366 990				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 770				
Matériel de transport	58 634				
Matériel de bureau informatique mobilier	234				
TOTAL	429 628				
TOTAL GENERAL	431 060				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		864 018
Emprunts	864 018	
Total (1)		864 018

Engagements reçus

"FOND & MAT"

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros

Siège social : SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE (69610) 101, Route de Saint Genis l'Argentière
522 202 415 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
ET APPROUEE PAR ELLE LE 27 MARS 2024**

TROISIEME DECISION

Sur proposition du Président, l'Associée unique décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 qui s'élève à TROIS CENT TRENTE-ET-UN MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-HUIT euros SIX centimes, ci.....

331 688,06 €

- Prélèvement d'une somme de TROIS CENT MILLE euros, ci.....
pour distribution à l'Associée unique d'un dividende de 200 euros par action, avec mise en paiement immédiate,

- 300 000,00 €

- Le solde, soit TRENTE-ET-UN MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-HUIT euros SIX centimes, ci

31 688,06 €

est affecté au compte « Autres réserves » dont le montant au 30 septembre 2023, ci

+ 1 083 250,25 €

se trouve ainsi porté à UN MILLION CENT QUATORZE MILLE NEUF CENT TRENTE HUIT euros TRENTE-ET-UN centimes, ci

+ 1 114 938,31 €

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts (sous réserve que les bénéficiaires remplissent les conditions requises) ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cet abattement ont été les suivants, en euros, étant rappelé que la société n'a émis qu'une seule catégorie d'actions :

<u>CLOTURE DE L'EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>	<u>REVENUS DISTRIBUES</u>	
		éligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
30 septembre 2022	300 000,00 €	-	300 000,00 €
30 septembre 2021	400 500,00 €	-	400 500,00 €
30 septembre 2020	450 000,00 €	-	450 000,00 €

**Pour extrait certifié conforme
par le Président**





SAS FOND & MAT

Siège social : 101 Route de Saint Genis l'Argentière
69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE
R.C.S. LYON – 522 202 415

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2022 et Exercice clos le 30/09/2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique,

I. Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 31 mars 2023 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOND & MAT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022 et au 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 30 septembre 2021, les comptes de l'exercice 30 septembre 2021 n'ont pas l'objet de certification.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, prix en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vénissieux, le 13 mars 2024

La Commissaire aux Comptes,

Samiha JOMAA pour ALTER CONSEIL AUDIT



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS FOND & MAT

Siège social : Sainte-Foy l'Argentière (69160)

101 Route de Saint-Genis l'Argentière

R.C.S. LYON – 522 202 415

=====

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de la société FOND & MAT,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il nous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

- **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

- **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Convention de trésorerie entre la société FINANCIERE M.O.G. et la société FOND & MAT :

Personnes concernées : La société FINANCIERE M.O.G. : votre présidente et associé unique

Nature et objet : Une convention entre les sociétés du groupe gère les opérations de trésorerie entre la société mère et les filles :

- Octroyant des avances et en recevant des avances de trésorerie.

Le taux de rémunération sur les sommes prêtées est fixé au taux fiscalement déductible pour les comptes-courants d'associés.

Modalités : Le montant du compte courant de FINANCIERE M.O.G au 30 septembre 2023 est créditeur pour un montant de 213 691,26 €.

Le montant pris en charge dans l'exercice est de 13 681,26 € et correspond à une rémunération au taux de 4,95%

Cette convention a été conclue le 1er octobre 2018.

2) Convention de prestations de services techniques intragroupe en matière administrative, comptable et financière conclue le 1er octobre 2018 avec la société FINANCIERE M.O.G. et les sociétés du groupe dont dépend la société FOND & MAT :

- Le montant pris en charge sur l'exercice est de 18 000 € et correspond aux redevances hors taxes facturées.

3) Convention Avec la société SCI LES LONES dont Monsieur Olivier GONZALVEZ et Madame Marjorie GONZALVEZ sont co-gérants :

- Bail commercial conclu avec la société SCI LES LONES le 15 octobre 2021 pour une durée de 9 années, portant sur des locaux sis à CHABANIERE (69440) Prés Blanchard.
-
- Le montant pris en charge sur l'exercice est de 39 000 € et correspond aux loyers versés, outre la refacturation de la taxe foncière de 1 547€.

4) Convention Avec la société SGC TRAVAUX SPECIAUX dont la société FINANCIERE M.O.G. est Associée unique et présidente :

- Contrat de location de matériel d'entreprise sans opérateur conclu entre votre société et la société SGC TRAVAUX SPECIAUX le 1er octobre 2014.
-
- Le montant pris en produit sur l'exercice est de 4 029 323,71 € et correspond à la Location de matériels à des conditions normales de marché.
-
- Le montant pris en charge sur l'exercice est de 1 700 € et correspond aux loyers pour la mise à disposition par votre société de locaux sis à SAINTEFOY - L'ARGENTIERE (69610) 101, Route de Saint Genis l'Argentière au profit de la société FOND & MAT.

Fait à Vénissieux, le 13 mars 2024

La Commissaire aux Comptes,

Samiha JOMAA pour ALTER CONSEIL AUDIT



SAS FOND ET MAT

101 ROUTE DE SAINT GENIS

69610 STE FOY L ARGENTIERE

**COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2023
AU 30 SEPTEMBRE 2022**

AFOREX

5-9 Allée Pont de l'Ane

42100 ST ETIENNE

09 72 38 95 70

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																										
Adresse de l'entreprise 101 ROUTE DE SAINT GENIS										69610 STE FOY L ARGENTIERE										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																
Numéro SIRET*										5	2	2	2	0	2	4	1	5	0	0	0	2	5	Néant ☐ *																												
																				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 3										N-1 13 0 0 9 2 0 2 2																						
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4												
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																														
	Frais de développement *										CX											CQ																														
	Concessions, brevets et droits similaires										AF	10 149										AG	10 149										1 432																			
	Fonds commercial (1)										AH											AI																														
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																														
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																														
	Terrains										AN											AO																														
	Constructions										AP											AQ																														
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	2 515 655										AS	1 108 868										1 406 787										960 275									
	Autres immobilisations corporelles										AT	337 611										AU	181 020										156 591										182 878									
	Immobilisations en cours										AV											AW																														
	Avances et acomptes										AX											AY																														
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																														
	Autres participations										CU											CV																														
	Créances rattachées à des participations										BB											BC																														
	Autres titres immobilisés										BD											BE																														
	Prêts										BF											BG																														
	Autres immobilisations financières*										BH	7 720										BI	7 720										7 680																			
TOTAL (II)										BJ	2 871 135										BK	1 300 037										1 571 098										1 152 264										
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM																														
	En cours de production de biens										BN											BO																														
	En cours de production de services										BP											BQ																														
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																														
	Marchandises										BT	88 768										BU	88 768										142 674																			
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV											BW																														
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	2 381 559										BY	29 573										2 351 986										1 453 850									
	Autres créances (3)										BZ	107 567										CA	107 567										543 172																			
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																														
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD											CE																														
	Disponibilités										CF	228 306										CG	228 306										501 342																			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*										CH	364 487										CI	364 487										489 701																			
	TOTAL (III)										CJ	3 170 687										CK	29 573										3 141 114										3 130 738									
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																									
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																									
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	6 041 822										1A	1 329 610										4 712 212										4 283 003									
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	(3) Part à plus d'un an :										CR	35 488																				
Clause de réserve de propriété :*					Immobilisations :					Stocks :					Créances :																																					

Cegid Quatin

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15...000.....)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 083 250	1 060 964
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	331 688	322 287
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 431 438	1 399 750
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	865 791	893 951
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	213 681	203 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 632 030	1 458 958
	Dettes fiscales et sociales	DY	559 358	320 877
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 914	5 418
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		1 039
	TOTAL (IV)	EC	3 280 774	2 883 253
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 712 212	4 283 003
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 794 782	2 204 183
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT										Néant ☐		*
		Exercice N								Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	292 313	FB		FC	292 313	196 327				
	Production vendue	{	biens* services*	FD		FE						
				FG	7 398 946	FH		6 366 007				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 691 259	FK		FL	7 691 259	6 562 334				
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO	6 000	2 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	188 988	147 914			
	Autres produits (1) (11)						FQ	6	6			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 886 253	6 712 254			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	176 178	278 655				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	53 906	(142 674)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 055 556	5 288 418				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 886	40 419				
	Salaires et traitements*					FY	455 603	338 479				
	Charges sociales (10)					FZ	130 104	93 549				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*		GA	431 060	382 133				
				- dotations aux provisions		GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	29 573	1 146			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Autres charges (12)					GE	66 076	46 877				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 413 942	6 327 000			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	472 311	385 253			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM						
	Différences positives de change					GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO						
	Total des produits financiers (V)						GP					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	28 687	16 256				
	Différences négatives de change					GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT						
	Total des charges financières (VI)						GU	28 687	16 256			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(28 687)	(16 256)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	443 624	368 998				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	78 077	205 793	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	78 077	205 793	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	14 231	539	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	78 081	208 528	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	92 312	209 067	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(14 235)	(3 274)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	97 701	43 437	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7 964 330	6 918 047	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	7 632 642	6 595 760	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	331 688	322 287	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP	11 050	11 923	
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	13 681	9 366	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	122 621	84 375	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
	(13)	obligatoires								A9			
	(13)	dont cotisations Madelin								A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										92 311		78 077	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 712 212.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 691 258.96 Euros et dégageant un bénéfice de 331 688.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 149		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765 764		880 520
Installations générales agencements aménagements divers	21 357		7 389
Matériel de transport	285 024		40 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 167		
TOTAL	2 073 311		927 935
Prêts, autres immobilisations financières	7 680		40
TOTAL	7 680		40
TOTAL GENERAL	2 091 140		927 975

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 149	10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		130 629	2 515 655	2 515 655
Installations générales agencements aménagements divers		1 798	26 949	26 949
Matériel de transport		15 554	309 495	309 495
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 167	1 167
TOTAL		147 980	2 853 266	2 853 266
Prêts, autres immobilisations financières			7 720	7 720
TOTAL			7 720	7 720
TOTAL GENERAL		147 980	2 871 135	2 871 135

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 717	1 432		10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	805 489	366 990	63 611	1 108 868
Installations générales agencements aménagements divers	6 759	3 770		10 529
Matériel de transport	117 670	58 634	6 288	170 016
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	241	234		475
TOTAL	930 159	429 628	69 899	1 289 888
TOTAL GENERAL	938 876	431 060	69 899	1 300 037

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 432				
Instal.techniques matériel outillage indus.	366 990				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 770				
Matériel de transport	58 634				
Matériel de bureau informatique mobilier	234				
TOTAL	429 628				
TOTAL GENERAL	431 060				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		8 64 018
Emprunts	8 64 018	
Total (1)		8 64 018

Engagements reçus

Désignation de l'entreprise SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 5147 RTE DE ST GENIS

69610 STE FOY L ARGENTIERE

Numéro SIRET * 5 2 2 2 0 2 4 1 5 0 0 0 2 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 2

Exercice N-1 clos le

3 0 0 9 2 0 2 1

Net

Net

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial *

Autres *

Immobilisations corporelles *

Immobilisations financières * (1)

Total I (5)

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

Marchandises *

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (2)

Clients et comptes rattachés*

Autres * (3)

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance *

Total II

Total général (I+II)

PASSIF

Exercice N NET 1

Exercice N-1 NET 2

Capital social ou individuel *

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves réglementées*

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Provisions réglementées

Total I

Provisions pour risques et charges

Total II

Emprunts et dettes assimilées

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattachés *

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

Produits constatés d'avance

Total III

Total général (I + II + III)

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *

Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 2			Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 2 1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209			210	1 96 327	
	Production vendue { biens services *	215			214		
		217			218	6 366 007	4 979 636
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226	2 000	2 500
	Autres produits				230	147 920	11 318
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	6 712 254	4 993 453	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	278 655	
	Variation de stock (marchandises) *				236	(142 674)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 11 923 - immobilier)				242	5 288 418	3 964 680
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	34 243		244	40 419	10 025
	Rémunérations du personnel *				250	338 479	165 374
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	93 549	51 837
	Dotations aux amortissements *				254	382 133	284 629
	Dotations aux provisions				256	1 146	41 172
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262	46 877	3
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	6 327 000	4 517 719
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	385 253	475 734	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		
	Produits exceptionnels (IV)				290	205 793	205 614
	Charges financières (V)				294	16 256	13 326
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347			300	209 067	78 443
		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	43 437	61 083	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	322 287	528 496	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	322 287	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	44 637	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies))	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	1 68 443	354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	1 68 443	372	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 283 002.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 562 333.64 Euros et dégageant un bénéfice de 322 286.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 750		2 399
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 178 787		957 893
Installations générales agencements aménagements divers	14 850		6 507
Matériel de transport	202 010		83 014
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 167		
TOTAL	1 396 814		1 047 414
Prêts, autres immobilisations financières	1 140		6 540
TOTAL	1 140		6 540
TOTAL GENERAL	1 405 704		1 056 353

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 149	10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		370 916	1 765 764	1 765 764
Installations générales agencements aménagements divers			21 357	21 357
Matériel de transport			285 024	285 024
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 167	1 167
TOTAL		370 916	2 073 311	2 073 311
Prêts, autres immobilisations financières			7 680	7 680
TOTAL			7 680	7 680
TOTAL GENERAL		370 916	2 091 140	2 091 140

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 750	967		8 717
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	638 757	329 120	162 388	805 489
Installations générales agencements aménagements divers	3 210	3 549		6 759
Matériel de transport	69 407	48 263		117 670
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7	234		241
TOTAL	711 381	381 166	162 388	930 159
TOTAL GENERAL	719 131	382 133	162 388	938 876

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	967				
Instal.techniques matériel outillage indus.	329 120				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 549				
Matériel de transport	48 263				
Matériel de bureau informatique mobilier	234				
TOTAL	381 166				
TOTAL GENERAL	382 133				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		893 580
Emprunts	893 580	
Total (1)		893 580

Engagements reçus